

M E S S A G E

. . . from Judy Erola (Minister responsible for the status of women)
(Ministre responsable du statut de la femme)

The problem of violence against women is one which affects every individual in this country. When we hear estimates that one in ten women is a victim of violence at the hands of her partner; that the incidence of rape is increasing; that young girls are victims of physical abuse and incest; that pornography is a multi-million dollar "industry"; then we can see clearly the extent of the problem and the deeply held attitudes that must be changed.

The recent hearings of the Standing Committee of the House of Commons on Health, Welfare, and Social Affairs: Re Wife Battering, and their subsequent report have done much to heighten public awareness of the issue. I also believe that for perhaps the first time, the acknowledgment of the problem reached a new level among politicians and policy makers in every jurisdiction.

At the federal level, each department with responsibilities in this area is reviewing its policies and programs to seek possible avenues to alleviate the suffering experienced by so many women.

I am very pleased to see that you are devoting an entire issue to violence against women. Your journal is very well respected and I know that, with this issue, you will add immeasurably to our knowledge of the problem and bring forward some solutions.

Women of all ages who are victims of violence will surely benefit from your work.

May I extend my very best wishes to you all, and my sincere gratitude for the work you have undertaken on behalf of all women.

Le problème de la violence à l'égard des femmes est devenu dans notre pays l'affaire de tous et de chacun. Lorsqu'on apprend qu'une femme sur dix est maltraitée par son conjoint, que le nombre de viols augmente sans cesse, que des fillettes sont victimes de sévices qui peuvent aller jusqu'à l'inceste et que la pornographie est une industrie qui rapporte des millions de dollars, on ne peut qu'être effaré par la gravité de la situation et mesurer d'autant mieux la nécessité d'y apporter remède en modifiant les attitudes profondément ancrées qui lui ont permis de se développer.

Les audiences que le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales a récemment tenues sur le problème des femmes battues ainsi que le rapport qu'il a par la suite présenté à ce propos ont beaucoup fait pour éveiller la conscience du public au problème. En outre, pour la première fois peut-être, des politiciens et des responsables de tous les niveaux en sont venus à considérer celui-ci avec tout le sérieux qu'il mérite.

En ce qui concerne l'administration fédérale, chaque ministère ayant des responsabilités dans le domaine procède actuellement à la révision de ses lignes de conduite et de ses programmes en vue de trouver des façons possibles de soulager les souffrances et les misères des nombreuses victimes.

Quant à moi, je suis extrêmement réconfortée de voir que vous avez décidé de consacrer un Cahier entier à la question. Votre publication jouit d'un très grand respect et ce numéro spécial ne peut que permettre à tous et à toutes de saisir le problème dans toute son ampleur et, ainsi, de lui trouver peut-être des solutions.

Votre initiative s'avérera donc bénéfique pour toutes les femmes victimes de la violence, et ce, quel que soit leur âge.

Enfin, en vous apportant mes meilleurs voeux de succès, j'aimerais vous exprimer ma plus sincère gratitude pour les efforts que vous déployez en faveur de toutes les Canadiennes.

VIOLENCE DES FEMMES



A travers ce cahier, vous trouverez quelques réflexions et questions à propos d'une réalité très peu explorée jusqu'à présent par les femmes. Il s'agit de la violence des femmes. Il n'est pas question de passer l'éponge sur la violence que nous subissons depuis des siècles. Cependant nous nous devons d'explorer la violence plus totalement et plus intégralement. Nous pouvons la cerner de plus près, tenter d'en saisir les mécanismes de l'intérieur. Cette recherche m'apparaît nécessaire, car elle permettrait(a) de travailler plus adéquatement à transformer, non pas seulement les structures sociales, mais aussi les individus.

Irène Laperrière